

Combien de morts causées par les vaccins expérimentaux ?

Il est grand temps d'ouvrir les yeux.

Par Yves Rasir

Le 18 mars dernier, un jeune Français de 24 ans est mort à cause du vaccin AstraZeneca.

Il s'appelait Anthony, il était étudiant en médecine... et était en parfaite santé.

Quelques jours après s'être fait vacciner, il a développé une thrombose à l'estomac, et est décédé d'une grave hémorragie.

L'autopsie a confirmé que c'est bien le vaccin qui a causé sa mort^[1].

C'est tragique, car il n'avait strictement aucun risque de mourir du coronavirus.

Et il n'est pas le seul dans ce cas.

Le 29 mars, une assistante sociale toulousaine de 38 ans est morte d'une thrombose, quelques jours après avoir été vaccinée par AstraZeneca.

Sa famille a porté plainte pour « homicide involontaire ». Le Pôle de santé du parquet de Paris a été saisi^[2].

Combien y a-t-il de cas comme ceux-là ?

On ne sait pas.

Mais ces deux cas ne sont que la partie émergée de l'iceberg.

Car il ne faut pas croire que le vaccin AstraZeneca est le seul vaccin en cause.

On a toutes les raisons de penser que Pfizer et Moderna causent autant de morts, car ce sont des vaccins basés *sur la protéine S*, comme AstraZeneca – et cette protéine cause des dégâts sanguins et cardiaques à elle-seule^[3,4].

Ainsi, une étude a trouvé autant de thromboses suite à AstraZeneca que suite aux vaccins Pfizer/Moderna^[5].

Récemment, les Israéliens ont détecté un lien entre le vaccin Pfizer et les *myocardites*, l'inflammation du cœur, chez les moins de 30 ans^[6].

Donc, ces vaccins peuvent causer des morts, liées à des dégâts cardiaques.

Le problème est que les autorités font TOUT pour ne pas les détecter.

Dès le mois de janvier, au tout début de la vaccination en France, un homme en bonne santé de 75 ans est mort 2 heures après l'injection de Pfizer.

Conclusion des autorités de santé ? Cela n'a rien à voir avec le vaccin !

Ce serait drôle si ce n'était pas si tragique.

Avec les thromboses d'AstraZeneca, les autorités ont utilisé la même technique, au départ : « circulez, il n'y a rien à voir » ont-elles dit.

Puis, devant les preuves écrasantes, les autorités européennes ont dû reconnaître que ce vaccin causait bien des thromboses mortelles.

Mais elles l'ont fait pour une seule raison : il est rarissime d'avoir des thromboses à l'estomac ou dans le cerveau – c'est pourquoi les autorités ont été obligées de reconnaître l'évidence.

Ces thromboses mortelles étaient donc hyper « spécifiques », rares, et faciles à lier au vaccin.

Le problème est que les vaccins ne tuent pas forcément de façon aussi « caractéristique ».

On sait par exemple que le vaccin Pfizer peut causer des hausses brutales de tension^[7].

Et il est probable qu'une forte poussée de tension sur un cœur fragile puisse causer un arrêt cardiaque.

Mais si le patient vacciné meurt d'un « banal arrêt cardiaque », même 2 heures après son vaccin, les autorités diront que c'est une « coïncidence ».

Simplement parce qu'il n'est pas mort de façon « caractéristique », d'une façon qui pourrait être liée directement au vaccin, sans contestation possible.

Des coïncidences comme celle-là, il y en a beaucoup, à travers le monde :

- Une Américaine de 16 ans en pleine santé, Kamrynn Thomas, morte *d'arrêt cardiaque* 10 jours après avoir reçu le vaccin Pfizer^[8] ? Une coïncidence !
- Une Japonaise d'une soixantaine d'années morte après le vaccin Pfizer d'une hémorragie cérébrale^[9] ? « Pas de lien prouvé » !
- Un enfant handicapé de 20 ans est mort 12 heures après avoir reçu le vaccin Pfizer^[10] ? Une coïncidence !
- Drene Keyes, une femme de 58 ans, morte d'un *caillot sanguin* dans les heures qui ont suivi son vaccin Pfizer^[11] ? Une mort « naturelle » !
- Sonia Acevedo, une Portugaise de 41 ans en pleine santé, mère de 2 enfants, morte *subitement* 2 jours après le vaccin Pfizer^[12] ? Un hasard !

Alors, comment en avoir le cœur net ?

Comment savoir si ce sont des « coïncidences »... ou si ces vaccins causent des morts ?

Eh bien il faut prendre les chiffres globaux... et ils sont à mon avis dévastateurs.

Les indicateurs sont EXTRÊMEMENT inquiétants

Aux États-Unis, il existe un système de notification des accidents graves après des vaccinations.

Ce qui est intéressant, c'est de comparer les vaccins entre eux.

Après le vaccin contre la grippe, donné à 165 millions d'Américains chaque année, le système enregistre la notification de 100 à 200 morts en moyenne.

On ne sait pas si ces morts sont dues aux vaccins ; tout ce qu'on sait c'est qu'elles sont « suspectées » d'être liées au vaccin.

C'est peut-être une coïncidence, on ne sait pas. Mais le chiffre de 100 à 200 morts sur 165 millions est plutôt faible.

Problème : avec les vaccins contre le Covid-19, les chiffres ne sont pas du tout aussi rassurants^[13] !

Sur 95 à 100 millions d'Américains vaccinés à la mi-avril, le système de notifications avait déjà rapporté... 3 500 décès^[14] !!

Cela fait au moins 50 fois plus de décès « suspects » par rapport au vaccin contre la grippe !

Voilà un indice très clair que ces vaccins causent beaucoup plus de morts qu'on ne le dit !

Et en Europe, alors ?

Eh bien c'est à peu près la même chose... en pire.

Le système EudraVigilance a reçu plus de 10 000 notifications de décès après une vaccination.

Plus de 4 000 de ces décès étaient liés au vaccin Pfizer. Plus de 2 000 au vaccin Moderna.

Là encore, les autorités vous diront que ces décès post-vaccinaux sont des « coïncidences ».

Mais ce n'est pas crédible, car cela n'explique pas pourquoi on enregistre 50 à 100 fois plus de décès après un vaccin Covid qu'après un vaccin contre la grippe !

Et en plus, il faut savoir que ces morts « notifiées » ne sont probablement qu'une petite partie de l'iceberg !

Une étude de 2010 avait conclu que 1 à 13% seulement des effets indésirables graves des vaccins étaient notifiés aux autorités^[15].

Donc la plupart des morts après vaccination ne sont jamais enregistrées nulle part !

La preuve, avec ce qui est arrivé à Laetitia, 23 ans.

C'est le journaliste Yves Rasir, qui a raconté son histoire, dans une excellente infolettre^[16].

Je la cite ici en quasi-intégralité, car cette affaire est emblématique :

Un cas d'école : une joggeuse noyée dans son sang – par Yves Rasir

« Laetitia était une étudiante française de 23 ans accomplissant ses études dans la bonne ville wallonne de Liège.

Le 2 mai dernier, cette jeune fille a voulu profiter des premiers « assouplissements » du confinement et elle a participé à une course à pied de 15 km dans un parc de la Cité Ardente. Quelques mètres après la ligne d'arrivée, **elle s'est écroulée inanimée et les sauveteurs n'ont pas réussi à relancer son cœur.**

Le drame a été relaté dans cet article de la presse locale. Par le plus grand des hasards, il se trouve que l'organisateur de ce jogging populaire n'est autre qu'un de mes amis journalistes, Gilles Goetghebuer, rédacteur en chef des magazines Zatopek et Sport & Vie. Il se trouve aussi que Gilles est le capitaine de mon équipe de foot et que, dans un message ému au groupe, il nous a raconté l'événement choquant auquel il avait assisté aux premières loges puisque Laetitia a quasiment expiré dans ses bras.

Deux détails ne figurant pas dans le journal m'ont immédiatement fait sursauter: d'abord la jeune Française terminait des études d'infirmière, et ensuite son « arrêt cardiaque » n'était pas un infarctus. **La vraie cause de sa mort est une « dissection aortique »**, autrement dit une déchirure de la grosse artère quittant le cœur et traversant le thorax. Comme Gilles en a été le témoin éclaboussé, la malheureuse joggeuse s'est littéralement noyée dans son sang et le défibrillateur n'a été d'aucun secours.

Une infirmière ? Une dissection aortique ? Vérification faite sur le site d'Eudravigilance, cette urgence médicale a été rapportée 11 fois en Europe après l'administration du seul vaccin Pfizer. Et pour 10 de ces cas, la victime était un « professionnel de santé ». Deux cas mortels ont été recensés en France, comme en atteste cette publication de l'ANSM.

Ayant découvert cette relation éventuelle, j'ai demandé à Gilles si Laetitia, qui faisait des stages en hôpital, avait déjà été vaccinée contre le covid comme beaucoup de soignants. Renseignements pris auprès de son frère, elle avait effectivement accepté le vaccin et **elle avait reçu sa deuxième dose du Pfizer un mois avant le jogging fatidique**. C'est ce que la médecine vaccinaliste appelle une « *coïncidence temporelle* » mais dont on peut sérieusement mettre en doute le caractère fortuit si l'on possède un minimum d'honnêteté intellectuelle.

C'est juste que les médecins accourus sur place n'ont pas fait le lien et que ni les autorités judiciaires ni les journalistes liégeois n'ont fait leur boulot en enquêtant sur ce décès inopiné et cette pathologie insolite chez une jeune fille sportive. L'affaire a été classée sans même avoir été instruite !

Enquête éloquente – la réalité de la « pharmacovigilance »

Laissez-moi vous raconter aussi la petite enquête menée par mon ami Gilles car elle est édifiante. (...) Ne voulant pas lâcher le morceau, il a alors contacté l'AFMPS, l'agence belge de pharmacovigilance, pour demander si le drame survenu à Liège leur avait été signalé et, le cas échéant, ce qu'il était advenu de ce signalement.

À son grand étonnement renouvelé, le journaliste a encore une fois été éconduit et envoyé sur les roses. Ses interlocuteurs n'ont rien voulu dire et ont tenu des propos l'assimilant également à un fouineur malveillant, voire à un dangereux complotiste conspirant contre l'État. *« Cette réaction m'a vraiment choqué car je me faisais une toute autre idée d'un service public récoltant les effets secondaires des vaccins et médicaments. En principe, cette administration doit agir en procureur, défendre la société et demander des comptes au secteur pharmaceutique lorsqu'il est fautif. Ici, j'ai eu plutôt le sentiment qu'elle se comportait en avocat de Big Pharma ».*

Pour en avoir souvent discuté avec lui, je peux certifier que Gilles Goetghebuer n'a rien d'un antivax comme moi. Il est d'avis que certains vaccins doivent susciter méfiance et prudence mais il ne remet nullement en cause la médecine pasteurienne dans son ensemble. Cet homme est la nuance et l'équidistance incarnées.

Cette fois-ci, derrière son agacement, j'ai cependant perçu qu'il prenait conscience d'une indéniable réalité : **le système est ainsi fait que les accidents et les décès suspects ne sont pas toujours rapportés comme ils le devraient.**

Combien de Laetitia ?

Gilles a donc fait chou blanc auprès de l'AFMPS mais il y avait un autre moyen de ponctuer son enquête avortée. En fouillant sur le site de l'Agence, j'ai trouvé que la Belgique n'avait introduit aucun cas de dissection aortique dans le système de pharmacovigilance européen. Elle a répertorié plus de 500 effets secondaires post-vaccinaux, dont certains gravissimes comme des myocardites, des thromboses cérébrales et des thromboses oculaires ayant entraîné la cécité, ainsi que 38 cas de ... covid sévères, mais pas une seule déchirure de l'artère principale du corps humain. Indirectement, **nous avons ainsi la preuve que la tragique disparition de Laëtitia a échappé aux radars et que son dossier n'a même pas été ouvert par les instances chargées d'évaluer les dangers de la campagne vaccinale anti-covid.**

On peut par conséquent et légitimement se poser la question : n'y a-t-il pas beaucoup d'autres drames ignorés et faussement attribués à la fatalité ? Laetitia est-elle la pointe d'un iceberg dissimulé aux regards ? Combien de victimes du vaccin sont-elles ainsi enterrées ou incinérées en catimini sans autopsie ?

Comme je l'ai déjà écrit, certaines analyses scientifiques laissent à penser que les effets indésirables des vaccinations sont largement sous-notifiés. C'est notamment le cas de ce rapport établi aux États-Unis en 2007. Dans ce document, les auteurs estiment qu'à peine 0,3% des « réactions adverses » aux vaccins et aux médicaments sont rapportées à la Food and Drug Administration américaine. Et seulement 1 à 13% des effets graves lui sont signalés.

Si ces proportions sont correctes et transposables en Europe, ça signifie que le nombre de morts réellement survenues après vaccination anti-covid se situe peut-être entre 100 000 et 1 million ! Bien sûr, de nombreux décès peuvent raisonnablement être attribués à d'autres causes. Tout comme une écrasante majorité de covidécédés sont morts de vieillesse et de leurs morbidités préalables, et non par la faute du virus, beaucoup de vaccinés âgés sont vraisemblablement morts avec le vaccin et pas du vaccin.

Il n'empêche que ses funestes effets à court terme sont fort probablement supérieurs à ce qui est officiellement admis par les vaccinateurs. Et c'est sans parler des effets à moyen et long terme, que le système de surveillance est encore moins capable de repérer.

Hommage à Laetitia, à toutes les autres victimes récentes et à toutes celles qui vont malheureusement mourir prématurément dans les mois et les années qui viennent, sans que leur assassinat par injection létale soit reconnu. À la libération, lorsque la dictature covidiste aura été renversée, il faudra songer à leur dresser un monument commémoratif. Et il faudra juger tous ceux qui auront fermé les yeux. »